

MAIRIE  
DE  
BOUCAGNERES  
32550  
\*\*\*\*\*

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 24 mars à 20h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Corinne ROUSSEAU, Maire.

**Date de Convocation** : 15 Mars 2021

Etaient Présents : Corinne ROUSSEAU, Michael ZABOTTO, Roland BAGNAROSA, , , Annie-Claude MENGELLE, Fabrice CASTELLINI, , Fernand SABATHIER Laurence DEGNY , Thomas ESPERON

Absent excusé : Madame CHAPPELET Nicole qui a donné procuration à Monsieur Fabrice CASTELLINI

Absente: Marlyse CHRISTEN

Secrétaire de séance : Laurence DEGNY.

**Approbation du compte rendu de la séance du 25 Novembre 2020 et du 30décembre 2020**

Approuvé à l'unanimité

**Délibération n° 1/2021 : Approbation du compte de gestion 2020**

Le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve.

Approuvé à l'unanimité.

**Délibération n° 2/2021 : Approbation du compte administratif 2020**

Madame le Maire s'est retirée et a quitté la salle pour laisser la présidence à Monsieur Michael ZABOTTO pour le vote du compte administratif 2020 et qui résume comme suit :

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>TOTAL DES SECTIONS</b>
<b><u>RECETTES</u></b>			
Prévisions budgétaires	34 573 €	155 621.00 €	190 194.00 €
Titres de recettes émis	20 941.82 €	128 830.42 €	149 772.24 €
Réductions de titres	20 941.82 €	128 830.42 €	149 772.24 €
Recettes nettes			
<b><u>DEPENSES</u></b>			
Prévisions budgétaires	34 573.00 €	155 621.00 €	190 194.00 €
Mandats émis	24 960 .43 €	103 300.96 €	128 261.39 €
Annulations de mandats		14.00 €	14.00 €
Dépenses nettes	24 960.43 €	103 286.96 €	128 247.39 €
<b><u>RESULTAT</u></b>			

<b><u>EXERCICE</u></b>		25 543.46 €	21 524.85 €
Excédent	4 018.61 €		
Déficit			

Approuvé à l'unanimité.

**Délibération n° 3/2021 : Affectation des résultats 2020**

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2019 : EXCEDENT  
Affectation complémentaire en réserve (1068)  
Résultat reporté en fonctionnement (002)  
Résultat d'investissement reporté (001) : DEFICIT

Approuvé à l'unanimité.

**Délibération n°4/2021 : Adoption du budget unique 2021**

Approuvé à l'unanimité.

**Délibération n°5/2021 : Redevance France Télécom**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'occupation du domaine public communal par des opérateurs de télécommunications donne lieu à versement de redevance. Pour l'année 2021, le montant s'élève à 400.08 €.

Approuvé à l'unanimité.

**Délibération n°6/2021 : Versement des Subventions aux associations.**

Le Conseil Municipal décide d'octroyer les subventions comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANTS
Amicale sapeurs-pompiers	80 €
Athlétic Club Auscitain	50 €
Comité des fêtes	1200 €
La Boulecagneraise	300 €
L'aiguille de Boucagnères	35 €
Société de Chasse Boucagnères	300 €
Coopérative Scolaire Ornezan	300 €
Subvention éMcoles	250 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 815 €</b>

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, n'ont pas pris part au vote :

- Messieurs SABATHIER ,BAGNAROSA pour la subvention attribuée au Comité des Fêtes
- Monsieur CASTELLINI pour la subvention attribuée à la Société de Chasse
- Mesdames MENGELLE et ROUSSEAU pour la subvention attribuée à l'Aiguille de Boucagnères
- Madame DEGNY pour la subvention attribuée à la Boulecagneraise.

**Délibération n°7/2021 : Plan de financement rénovation énergétique logement communal**

<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Achat chauffage : 6 541.00 € HT	D.E.T.R. (40%) 2 616.40 € REGION (30%) 1 962.30 € DEPT (10%) 654.10 € AUTOFINANCEMENT (20%) 1 308.20 €
<b>TOTAL :</b> <b>6 541.00 € HT</b>	<b>TOTAL :</b> <b>6 541.00 €</b>

**Madame Laurence DEGNY n'a participé ni au débat ni au vote en raison de sa qualité de locataire**

**Délibération n°8/2021 : LICENCE IV**

Madame le Maire fait lecture d'un courrier d'un administré souhaitant bénéficier d'une licence IV gratuite.

Madame le Maire indique s'être rapprochée des services de la sous-préfecture de Mirande qui l'ont informée sur ce sujet.

Madame le Maire donne lecture de la lettre du Préfet du Gers datée du 23/03/2021 qui rappelle les éléments essentiels sur ce sujet.

Madame le Maire rappelle qu'aucune licence IV n'existe sur le territoire communal et que cela limite les possibilités offertes par la commune et l'ensemble de ses associations lorsqu'elles organisent des moments de convivialité et d'échange.

Le conseil Municipal unanime constate que la commune a tous les prérequis et mandate Madame le Maire pour constituer un dossier

Approuvé à l'unanimité

**Questions diverses :**

- Bilan des Vœux 2020
- Point sur le PNR et les projets en cours
- Information ESPACE RESSOURCE
- Installation d'un Défibrillateur sur le mur de la salle des fêtes
- Information sur la soirée du 12/08/2021 où Boucagnères accueillera un marché gourmand avec un concert de Welcome in Tziganie offert par la Communauté des communes
- Madame le Maire informe le Conseil municipal que la commune a adhéré au Programme National Ponts.

Fin de séance : 23h30.

Le Maire,  
Corinne ROUSSEAU

PV affiché le : 01/04/2021